

Exposé de Peter Hasler
Président du Conseil d'administration, La Poste Suisse SA
Conférence de presse de bilan, 13 mars 2014

SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI

Diapositive 1



- Sehr geehrte Damen und Herren
- Mesdames, Messieurs,
- Gentili Signore, egregi Signori,
- Bienvenue à la conférence de presse de bilan de la Poste

Diapositive 2

Résultat annuel 2013
Une bonne performance

Groupe | Résultats normalisés

- Produits d'exploitation stables: 8575 mio. de francs (2012: 8576 mio.)
- EBIT en hausse: 911 mio. de francs (2012: 860 mio.)
- Bénéfice en baisse: 626 mio. de francs (2012: 772 mio.), du fait de la charge fiscale intégrale
- Effets exceptionnels uniques
- Bonne dotation en capital
- Plus de 61 000 collaborateurs et collaboratrices fournissent une excellente prestation

La Poste est un groupe économiquement sain et bien financé



- Le résultat 2013 de la Poste est solide: nous avons dégagé un bon résultat, malgré un contexte économique difficile.
- Totalisant 8,575 milliards de francs, les produits d'exploitation (normalisés) sont demeurés quasiment inchangés (2012: 8,576 milliards de francs).
- Le résultat d'exploitation (normalisé) a quant à lui augmenté pour se situer à 911 millions de francs (2012: 860 millions). La raison: une gestion efficace des coûts, qui a permis de réduire les charges d'exploitation.
- Le bénéfice consolidé normalisé se monte à 626 millions de francs (2012: 772 millions). Ce recul est principalement dû au fait que, dans le cadre de son nouveau statut, la Poste est désormais pleinement assujettie à l'impôt.
- Et ce, aux niveaux fédéral, cantonal et communal.
- Quels sont les autres points qui méritent d'être relevés concernant 2013? Bénéfice normalisé, corrigé de trois effets exceptionnels pour permettre une comparaison avec l'exercice précédent:
 - o 1) effets fiscaux découlant de la restructuration et de l'externalisation
 - o 2) modifications de plan de prévoyance
 - o 3) réévaluation des obligations de prestations résultant des ventes de timbres-poste
- Au 31.12.2013, le montant des fonds propres s'élevait à 5,6 milliards de francs.
- Avec 44 000 postes à plein temps, l'effectif n'a pratiquement pas varié par rapport à 2012.
- Avec plus de 54 000 collaborateurs en Suisse, la Poste est l'un des principaux employeurs du pays.
- S'ajoutent à cela les quelque 7000 collaborateurs et collaboratrices qui travaillent pour la Poste à l'étranger.
- En résumé: la Poste est un groupe économiquement sain, elle dégage une valeur ajoutée et elle est solidement financée.
- En témoigne la très bonne note attribuée par Standard&Poor's au groupe, d'une part, et à PostFinance, d'autre part: un excellent AA+.

Diapositive 3

Transformation en SA menée à bien
La Poste est sur la bonne voie

- Satisfaction de la clientèle et du personnel, excellente qualité des services
- Mandat du propriétaire rempli
- Une plus grande marge de manœuvre, mais aussi davantage de contraintes, surtout chez PostFinance
- Proposition du CA à l'Assemblée générale: versement d'un dividende de 180 mio. de francs à la Confédération



Nous avons réussi notre entrée dans une ère nouvelle

- C'est incontestable: nous avons réussi notre entrée dans une ère nouvelle.
- Une mutation complexe a pu être menée à bien et les processus mis en place fonctionnent parfaitement.
- Un grand merci aux cadres et aux membres du personnel!
- Conséquences de la transformation en SA: une plus grande marge de manœuvre, mais aussi davantage de contraintes, surtout au niveau de PostFinance: des exigences plus élevées en matière de fonds propres, des obligations plus lourdes et une réglementation accrue.
- Même après sa transformation en SA et malgré son nouveau statut juridique: la Poste reste la Poste. Elle est toujours garante d'un haut niveau de qualité de service à l'échelle de l'ensemble du groupe.

- Le niveau de satisfaction de la clientèle et du personnel de la Poste est élevé.
- En attestent les très bons résultats obtenus lors des deux enquêtes respectives.
- La qualité de service est excellente.

- Nous sommes confiants que le Conseil fédéral confirmera, cette année encore, que nous avons atteint les objectifs qu'il avait fixés.
- En perspective: la 1^{re} Assemblée générale qui aura lieu le 29.04.2014
- Nous y proposerons le versement d'un dividende de 180 millions de francs à la Confédération.

Un service universel de premier ordre
Aujourd'hui et demain

- La Poste fournit des services de premier ordre à des tarifs avantageux. Son classement à l'échelle internationale le confirme
- Décision politique concernant le monopole résiduel sur les lettres du service intérieur jusqu'à 50 grammes
- Ouverture totale du marché subordonnée à un examen des conditions-cadres
- Nécessité de garantir la fourniture du service universel



La Poste a l'esprit d'entreprise tout en assumant sa responsabilité sociale

- La Poste fournit des prestations d'excellente qualité, à des prix abordables.
- A l'échelle internationale, nous nous situons de nouveau à un niveau de prix plus avantageux pour les lettres et les colis.
- En parité de pouvoir d'achat, nous proposons les tarifs les plus bas de toute l'Europe.
- Pour les courriers A et B, nous n'avons pas révisé nos prix depuis dix ans en dépit du renchérissement continu qui a eu lieu durant cette période.
- En ce qui concerne la ponctualité de distribution des lettres et des colis, nous arrivons chaque année en tête du classement européen, avec une performance atteignant 97 à 99%.
- Nous exploitons le réseau d'offices de poste et d'agences le plus dense d'Europe.
- La clientèle de PostFinance nous confie ses fonds pour un montant total de plus de 112 milliards de francs.

- Pour pouvoir continuer de garantir une excellente qualité de service à des prix avantageux, la Poste doit bénéficier de conditions-cadres appropriées.
- Qu'est-ce que cela signifie concrètement?
- Fin 2015, le Conseil fédéral doit soumettre au Parlement un rapport relatif à la poursuite de l'ouverture du marché.
- Au cœur des enjeux: le monopole résiduel pour les lettres du service intérieur jusqu'à 50 grammes. La question cruciale est la suivante: «Comment le service universel sera-t-il financé à l'avenir?»
- La Poste va se donner les moyens de continuer à fournir un service postal universel d'excellente qualité en le finançant par elle-même.
- Pour mémoire: le monopole résiduel a pour seule finalité de maintenir un service postal universel sur tout le territoire, accessible à l'ensemble de la population, les prix devant être abordables et uniformes, quelle que soit la distance à parcourir.
- Si, le moment venu, les décideurs politiques optent pour une libéralisation totale du secteur postal, il faudra aussi qu'ils prévoient un mode de financement pour remplacer le monopole résiduel. Tel est le point de vue de la Poste.

- Une chose est sûre: avec ou sans monopole résiduel, la Poste poursuivra son chemin sur la voie de la réussite – pour autant que les conditions-cadres le lui permettent.
- Néanmoins, la loi du marché ne s'applique pas en toutes choses, car la rentabilité ne peut pas toujours être le seul critère.
- A cet égard, la Poste est bien plus qu'un simple prestataire de services, elle assume une responsabilité sociale. Elle assure le lien entre les personnes de toutes les catégories d'âge (des seniors aux «digital natives») et de toutes les parties du pays (des régions alpines et périphériques aux grandes agglomérations).
- La Poste contribue à la cohésion de la Suisse et elle continuera de jouer ce rôle à l'avenir.

- Néanmoins, le juste milieu entre service universel et rentabilité est de plus en plus difficile à trouver.
- Comment faire pour assurer l'avenir de la Poste, notamment face au recul des volumes de courrier, à l'intensification de la concurrence sur le marché de la logistique et à une charge fiscale désormais intégrale?
- La réponse, c'est notre stratégie qui l'apporte: la Direction du groupe et le Conseil d'administration l'ont adaptée aux nouveaux défis.



- Voici nos objectifs pour la période stratégique 2014-2016:
- Une position de leader sur le marché suisse dans nos activités de base mais aussi, et cela est nouveau, dans le domaine du commerce électronique.
- L'EBIT visé est de 700 à 900 millions de francs et la marge EBIT de 8 à 10%, afin de garantir notre rentabilité à long terme.
- C'est là un ordre de grandeur qui nous permet d'avoir les coudées franches, et d'assurer ainsi la stabilité et la bonne santé financière de La Poste.
- Au niveau des seules activités logistiques traditionnelles, nous devons réaliser un bénéfice d'environ 300 millions de francs pour pouvoir remplir notre mandat postal.
- En ce qui concerne le développement durable, nous visons un gain d'efficacité plutôt qu'une réduction au sens propre, et donc une amélioration de 10% de notre bilan carbone d'ici à 2016. Concrètement, nous voulons accroître notre efficacité au niveau de chaque prestation, et poursuivre ainsi une croissance durable.
- Un haut niveau de satisfaction de la clientèle et d'engagement du personnel: c'est là un double objectif absolument crucial.
- Quant à la fourniture d'un service universel de très grande qualité, il s'agit d'une constante.
- Nous apportons une valeur ajoutée à la Suisse, à notre propriétaire, à notre clientèle et à notre personnel.

- Pour pouvoir atteindre nos objectifs, nous devons progressivement conforter notre cœur de métier, ce à quoi nous travaillons chaque jour.
- En ce qui concerne les grandes orientations, et notamment le commerce électronique, nous conjugons nos efforts pour exploiter les synergies au sein du groupe.
- L'e-commerce constitue un objectif de positionnement pour l'ensemble du groupe et nous l'avons déjà plus ou moins inscrit dans nos gènes. Désormais, qui dit commerce électronique, dit La Poste.
- La Poste possède un ensemble de compétences unique en son genre. Elle propose à sa clientèle des solutions complètes, englobant ses différents marchés: un service «d'un seul tenant».
- Grâce à sa position de leader dans ses principaux secteurs d'activité mais aussi à l'ancrage territorial que lui confère le service universel, elle est la seule à pouvoir le faire.

- Avec nos nouveaux objectifs stratégiques et notre nouvelle structure juridique et organisationnelle, nous avons posé les jalons de la réussite future de La Poste.
- Une réussite qui ne peut que profiter à l'ensemble du pays et de sa population.
- Seule une entreprise compétitive et prospère peut garantir durablement des emplois attractifs et un excellent service public.

- Je vous remercie de votre attention.

